



Georges ANDRADE 26 55 36 - 203
Angie MANTERNACH 26 55 36 - 503

Règlement d'ordre intérieur

Salariés de GIM ASBL

Les salariés du Club A Bosselesch de GIM ASBL sont soumis au Règlement d'ordre intérieur (ROI) en vigueur, qui est considéré comme une partie intégrante de leur contrat de travail. Ce règlement est appliqué en conformité avec toutes les dispositions légales applicables, y compris la Convention Collective de Travail du Secteur d'Aide Sociale (CCT-SAS) en vigueur.

Membres du Club A Bosselesch

La participation à toutes nos activités, manifestations ainsi qu'aux cours de sport se fait sous votre propre responsabilité. En cas de risques pour la santé, notamment pour une activité sportive ou un voyage, nous vous prions de consulter votre médecin avant de vous inscrire !

Votre inscription n'est confirmée et définitive qu'au moment où le paiement nous est parvenu, dans le délai d'une semaine. Si la facture n'est pas réglée, nous ne pouvons pas vous garantir un billet d'entrée ou une place pour une activité ou un cours de sport.

Si vous ne pouvez pas participer à une activité, veuillez-nous en informer dans les meilleurs délais. Dans certains cas, nous pourrions donner votre place à une autre personne. Les frais qui incombent au Club ne peuvent pas être remboursés.

En cas d'impossibilité de participer à une séance de sport veuillez prévenir directement la formatrice ou le formateur de sport.

Nos activités se déroulent dans le cadre prévu dans le programme. Le Club n'assume aucune responsabilité si une personne quitte une activité plus tôt que prévu pour des raisons personnelles. Le Club décline également toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans le cadre d'une activité organisée par le Club.

En cas de circonstances particulières, le Club se réserve le droit de modifier et d'adapter le programme. Les activités peuvent être supprimées, annulées ou reportées, par exemple en cas d'inscriptions insuffisantes, de maladie de l'organisateur ou de mauvaises conditions météorologiques. A ce moment, l'activité sera déplacée ou vous serez remboursé.

Lors de nos activités, des photos sont prises, qui peuvent également être publiées. Veuillez nous signaler si vous ne désirez pas être sur les photos, sinon nous supposons que vous nous donnez votre permission de les publier.

Toute réclamation est à adresser à l'adresse email de GIM ASBL info@gim.lu ou en vous adressant directement à un membre de l'équipe du Club.